

INFORMATIONS DESTINÉES AUX CANDIDATS
Programme jeunes professionnels :
Coordinateur pour la Conférence du Pacifique insulaire sur
la nature (PINCC)

SOMMAIRE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROE

B. DESCRIPTION DU POSTE

C. RÉMUNÉRATION GLOBALE ET CONDITIONS D'EMPLOI

D. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

A. Informations générales sur le PROE

Le PROE est l'organisation régionale fondée par les gouvernements et les administrations du Pacifique, chargée de protéger et de gérer l'environnement et les ressources naturelles de la région. Son siège se trouve à Apia, au Samoa. Il compte quelque 100 employés. Le PROE dispose également d'un bureau aux Fidji et au Vanuatu, ainsi que des responsables en poste dans la République des îles Marshall, aux îles Salomon. Le PROE dispose d'un budget annuel de 33 millions USD pour l'année 2019.

La création du PROE témoigne clairement à la communauté internationale de l'engagement profond des gouvernements et administrations insulaires du Pacifique en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Les orientations stratégiques du PROE sont clairement définies dans son Plan stratégique 2017-2026. Le Plan définit le mandat, la vision et les programmes de l'organisation et insiste sur l'importance de fournir efficacement des services aux États et territoires membres du PROE.

Mandat

Le PROE a pour **mandat** de promouvoir la coopération dans la région Pacifique et de contribuer à la protection et à l'amélioration de son environnement ainsi qu'à la pérennisation de son développement pour les générations actuelles et futures.

Vision

Le PROE est régi par sa **vision de l'avenir** : « L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures. »

Membres

Le PROE compte 26 Membres, dont 21 pays et territoires insulaires océaniques (États fédérés de Micronésie, Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa américaines, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis-et-Futuna) et cinq pays (Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni) ayant des intérêts directs dans la région.

Quatre objectifs régionaux dédiés à la résilience et au renforcement de communautés durables dans le Pacifique :

- **Objectif régional 1** : Les communautés océaniques bénéficient d'une résilience au changement climatique renforcée.
- **Objectif régional 2** : Les communautés océaniques bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résistants.
- **Objectif régional 3** : Les communautés océaniques bénéficient d'une gestion améliorée des déchets et de la lutte contre la pollution.
- **Objectif régional 4** : Les communautés océaniques et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale, et de leur application.

Ces objectifs définissent les priorités et les domaines d'action du PROE pour :

1. Résilience au changement climatique
2. Protection de l'écosystème et de la biodiversité
3. Gestion des déchets et lutte contre la pollution
4. Gouvernance environnementale

Le PROE aborde les défis environnementaux auxquels est confronté le Pacifique en se fondant sur quatre **valeurs** simples.

Ces valeurs se retrouvent dans tous les aspects de notre travail.

- Nous valorisons l'**environnement**.
- Nous valorisons nos **communautés**.
- Nous valorisons la **prestation de services** ciblés et de haute qualité.

- Nous valorisons l'**intégrité**.

Le Secrétariat du PROE poursuit le renforcement et l'ajustement de ses capacités institutionnelles, de ses compétences et de ses systèmes afin de mieux soutenir ses Membres en leur offrant ainsi qu'à leurs partenaires des services plus intégrés, plus réactifs et plus rentables, tout en améliorant la coordination des efforts régionaux.

Objectif organisationnel 1 : Le PROE dispose de systèmes d'information, de connaissances et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux.

Objectif organisationnel 2 : Le PROE dispose de processus multidisciplinaires pour l'exécution et le support des programmes.

Les Membres élaborent des stratégies et des politiques nationales et régionales.

Objectif organisationnel 3 : Le PROE bénéficie d'une base de financement fiable et durable permettant d'obtenir des résultats dans le domaine environnemental, dans l'intérêt de la région des îles du Pacifique, et gère ses programmes et son fonctionnement de manière à respecter le budget convenu.

Objectif organisationnel 4 : Le PROE joue un rôle de premier plan et s'implique dans des partenariats et des projets collaboratifs fructueux.

Objectif organisationnel 5 : Le PROE peut compter sur un groupe de personnes dotées des dispositions, des connaissances et des compétences qui lui permettront de concrétiser sa vision régionale commune.

Les programmes de conservation de la nature menés dans le Pacifique trouvent leur source dans les éditions successives de la conférence régionale sur la conservation, qui s'est réunie en moyenne tous les cinq ans depuis 1975. La Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées est aujourd'hui la principale conférence des agences gouvernementales, des ONG, des organisations communautaires, des agences de bailleurs de fonds, et d'experts individuels concernés par la science et les pratiques de conservation dans la région du Pacifique insulaire. La conférence constitue une occasion idéale pour la région d'établir un programme axé autour de la région du Pacifique en faveur de la conservation dans la région océanique pour les quatre à sept prochaines années. Ce programme doit être cohérent avec les stratégies nationales pour la biodiversité, ainsi qu'avec les engagements mondiaux en matière de conservation pris par les membres océaniques, en particulier la Convention sur la diversité biologique (CBD). Traditionnellement, un document intitulé Stratégie d'action, relatif à la conservation régionale, est préparé et adopté lors de la conférence. Depuis la 9^e conférence organisée en 2013, le Cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées est le document qui oriente les efforts de conservation à l'échelle régionale jusqu'à la conférence suivante. Le cadre actuel s'étend sur la période 2014-2020.

Programme jeunes professionnels du PROE

Le Programme jeunes professionnels du PROE offre des contrats à court terme à de jeunes professionnels et de jeunes diplômés des pays et territoires insulaires océaniques. Les principaux objectifs du programme sont :

- D'offrir une opportunité professionnelle aux jeunes habitants des îles du Pacifique ;
- De consolider le renforcement des capacités auprès des jeunes professionnels dans les pays et territoires membres insulaires ;
- De promouvoir le travail du PROE, particulièrement en matière de priorités et questions environnementales régionales.

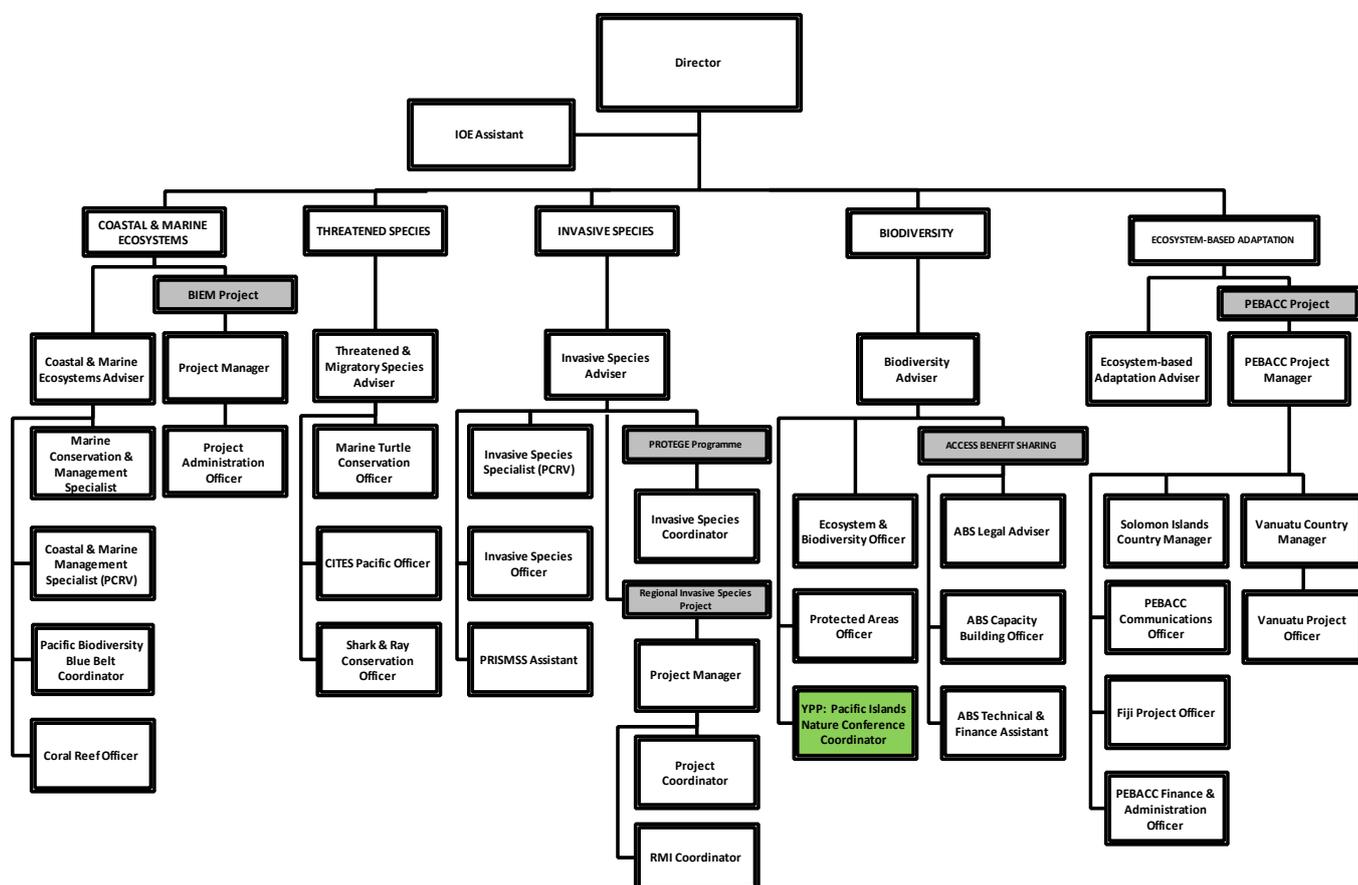
Les autres avantages de ce programme incluent :

- Une expérience pratique en travaillant au sein d'une équipe dans le cadre de la coordination d'un événement régional
- Une expérience professionnelle au sein d'une organisation intergouvernementale
- La possibilité d'être en relation et de créer des liens avec des organisations clés pour la protection de la nature et des services gouvernementaux de la région pacifique.
- Des possibilités de voyager vers des pays et territoires d'outre-mer pour faciliter la mise en œuvre du projet.

B. DESCRIPTION DU POSTE

Intitulé du poste :	Programme jeunes professionnels : Coordinateur pour la Conférence du Pacifique insulaire sur la nature (PINCC)
Programme :	Écosystèmes insulaires et océaniques
Équipe :	Biodiversité
Est rattaché(e) à :	Conseiller Biodiversité
Est responsable de : (Nombre total de personnes)	S.O.
Objet du poste :	<p>Ce poste vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une assistance technique, administrative et de coordination au PROE dans le cadre du Secrétariat de la Table ronde océanique pour la conservation de la nature afin d'organiser et de préparer la 10^e Conférence du Pacifique insulaire sur la nature • Apporter une possibilité de développement à court terme pour un jeune diplômé des îles océaniques
Date :	Mars 2019

Contexte organisationnel



Grands secteurs de réalisation

Le poste de **Coordinateur pour la Conférence du Pacifique insulaire sur la nature** englobe les grands secteurs de réalisation suivants :

1. Réseautage, partenariats et collaboration
2. Levée de fonds, recrutement et gestion/soutien aux projets
3. Communications et renforcement des capacités

Les exigences relatives aux secteurs de réalisation clés ci-dessus sont brièvement décrites ci-après.

Responsabilités du titulaire du poste	Indicateurs de bonne performance
<p>1. Réseautage, partenariats et collaboration</p> <p>a) Être en liaison étroite et travailler avec des partenaires associés à la Conférence sur la nature, notamment des membres de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature (PIRT) et les groupes de travail de la conférence associés, ainsi que le coordinateur de la conférence sur la nature basé en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>b) Aider à faciliter la collaboration en matière de développement du concept d'un thème et de l'ordre du jour, notamment en collectant des informations sur des intervenants appropriés pour la série de réunions.</p> <p>c) Aider à faciliter la coopération entre les équipes de communication des partenaires organisateurs pour le développement de matériel promotionnel en étroite collaboration avec l'équipe communication et diffusion du PROE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les partenaires pertinents sont bien informés et impliqués dans les activités en préparation, pendant et après la conférence sur la nature. • Les partenaires peuvent prendre en charge le thème et l'ordre du jour par le biais de consultations et d'invitations à fournir des informations • Des activités de communication et de promotion de la Conférence sur la nature sont organisées d'une manière coordonnée, efficace et avec toute la sensibilité aux particularités diplomatiques et culturelles, en faisant usage des informations et du réseau des équipes de communication des organisations partenaires.
<p>2. Levée de fonds, recrutement et gestion/soutien aux projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la levée de fonds pour la Conférence sur la nature, notamment en développant et en promouvant une proposition de parrainage en collaboration avec l'équipe du PROE chargée de la communication et de la sensibilisation, ainsi que le groupe de travail de la Conférence sur la nature. • Apporter une assistance dans la gestion d'activités clés pour la préparation, pendant et après l'évènement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration d'une proposition de levée de fonds en intégrant les données recueillies auprès des partenaires dans le groupe de travail de la conférence sur la nature et l'équipe du PROE chargée de la communication et de la sensibilisation. • Les activités de la conférence sur la nature sont organisées de façon coordonnée et efficace.
<p>3. Communication et activités de promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en étroite collaboration avec l'équipe du PROE chargée de la communication et de la sensibilisation pour : 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités de communication relatives à ladite conférence présentées dans la stratégie de communication sont mises en

<ul style="list-style-type: none"> – mettre à jour, le cas échéant, et mettre en œuvre la stratégie de communication de la Conférence du Pacifique insulaire sur la nature avec les partenaires – développer l’image de marque et des supports de marketing – faciliter la communication entre le groupe de travail sur la Conférence sur la nature, les agences françaises impliquées et la Nouvelle-Calédonie en tant qu’hôte 	<p>place et diffusées dans les délais impartis, notamment (sans s’y limiter) les médias sociaux, les évènements, les médias, l’élaboration de publication, les publications en ligne, les supports promotionnels, la levée de fonds et la sensibilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La page Internet de la Conférence sur la nature est publiée sur le site du PROE et actualisée au minimum une fois par semaine. • L’application dédiée à la Conférence est achevée et mise à disposition des abonnés cibles (tel que cela a été souligné dans la stratégie de communication) avec des informations publiées au minimum tous les trois jours. • L’image de marque est développée, elle représente le thème et le pays hôte • Une communication claire, efficace et dans les délais impartis entre les parties prenantes de la Conférence, en particulier le gouvernement hôte de Nouvelle-Calédonie.
--	--

Remarque

Les normes de performance ci-dessus sont fournies à titre indicatif uniquement. Les mesures exactes de performance concernant ce poste devront être examinées plus avant par son titulaire et le directeur/supérieur hiérarchique direct dans le cadre du processus d'amélioration des résultats personnels (Performance Development System).

Cette section peut être intégrée directement aux Plans de développement des performances.

Complexité du travail

Les tâches suivantes sont généralement les plus exigeantes :

- Communiquer avec un éventail de partenaires aux cultures diverses parmi les ONG, gouvernements, agences régionales et entre les équipes du PROE.
- Accomplir plusieurs activités en amont et pendant la conférence.

Relations fonctionnelles et compétences connexes

Principaux contacts internes ou externes	Nature de l'interlocuteur le plus courant
Externe <ul style="list-style-type: none">• Pays Membres du PROE / correspondants• Agence française pour la biodiversité (AFB), Agence française de développement (AFD)• Gouvernement de Nouvelle-Calédonie et gouvernements provinciaux• Partenaires régionaux tels que l'UICN, les membres de la Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature (PIRT) et les groupes de travail de la conférence associés	<ul style="list-style-type: none">• Rencontres et discussions• Coordination et collaboration• Communication
Interne <ul style="list-style-type: none">• Équipe du PROE chargée de la communication et de la sensibilisation• Équipe de direction du PROE• Programmes techniques• Services du PROE	<ul style="list-style-type: none">• Présentations et comptes rendus• Formation• Communication• Collaboration• Gestion et développement

Niveau de délégation

Le titulaire du poste :

- N'a aucune délégation de pouvoir

Profil personnel

Cette section vise à saisir l'expertise requise pour le poste, et ce, avec une pleine efficacité (ce qui ne reflète pas nécessairement les compétences du titulaire actuel du poste). Il peut s'agir d'une combinaison de connaissances/expériences, de qualifications ou d'un niveau équivalent d'apprentissage par l'expérience ou de compétences clés, d'attributs ou de qualifications propres à un poste.

Conditions relatives à l'âge et à la nationalité

Indispensables

- Avoir moins de 32 ans
- Avoir la nationalité d'un État ou territoire insulaire océanien

Qualifications

Indispensables

1. Une licence en gestion commerciale, en événementiel et administration, études environnementales, science, gestion des ressources naturelles ou équivalent.

Connaissances/Expérience

Indispensables

2. Une expérience pratique de deux ans minimum en gestion de projet, gestion d'évènements, coordination d'activités, levée de fonds, supervision et réalisation de rapports, de préférence dans la région du Pacifique
3. Compétences de communication excellentes avec une très bonne maîtrise de l'anglais et du **français**, parlé et écrit, notamment une expérience démontrée avec les médias, publications, communications et réseautage avec des intervenants internes et externes
4. Des compétences avérées en recherche technique, gestion analytique, organisationnelle et du temps, notamment une expérience en gestion et leadership, ainsi qu'une bonne compréhension et appréciation de l'éthique, des valeurs et des priorités environnementales au travail.
5. Excellentes compétences en informatique y compris l'utilisation de Microsoft Office et expérience et compétences de base en conception de site Internet

6. Aptitude confirmée à démontrer de l'initiative, multi-tâches et respect des délais avec un minimum de supervision ainsi qu'une motivation personnelle et un engagement forts

Capacités essentielles/Attributs/Compétences spécifiques au poste

Les niveaux suivants sont normalement attendus pour obtenir 100 % d'efficacité :

Niveau expert	S.O.
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none">• Gestion de projet ou d'évènements• Levée de fonds et coordination des partenariats• Élaboration de propositions
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none">• Thématiques environnementales dans la région des îles du Pacifique• Nouveaux enjeux et défis en matière environnementale
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• Plan stratégique du PROE• Plan de mise en œuvre de la performance du PROE• Programmes de travail du PROE• Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique insulaire 2014-2020

Comportements essentiels

Il est attendu des fonctionnaires du PROE qu'ils adhèrent aux valeurs de l'organisation et à son code de conduite, qui revêtent une importance essentielle dans le cadre de l'amélioration des résultats personnels :

- Leadership environnemental
- Prestation de services
- Juste appréciation de notre personnel
- Intégrité

Modification de la description de poste

Des modifications à la description du poste peuvent s'avérer nécessaires de temps à autre en raison de la nature changeante de notre environnement de travail, y compris les exigences technologiques ou les changements législatifs. Cette description de fonction peut être revue dans le cadre de la préparation de la planification des performances pour le cycle annuel de prestations ou selon les besoins.

C. JEUNES PROFESSIONNELS - CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu d'affectation : Apia, Samoa.

Durée : Le mandat est d'une durée de 1 an uniquement, avec possibilité de prolongation de 6 mois supplémentaires. Le renouvellement sera examiné conformément à l'accord de projet, sous réserve des résultats, de la continuité des activités du projet et de la disponibilité des fonds.

Salaire : Le salaire sera de 38 699 SAT par an.

Aide au logement : Une aide au logement de 900 SAT par mois sera fournie au candidat retenu.

Mandat: Le mandat commence dès le jour où le candidat retenu quitte son domicile pour prendre ses fonctions. La nomination est soumise à un examen médical favorable ainsi qu'à un rapport de police vierge (extrait de casier judiciaire).

Une nomination peut être résiliée à la suite (i) de l'expiration de la période désignée (ii) de la remise d'un préavis d'un mois par l'une des deux parties (iii) sans préavis d'aucune des parties sous réserve du paiement d'un mois de salaire comme indemnité compensatrice de préavis ou (iv) d'un renvoi avec ou sans préavis pour raison disciplinaire.

Pour les jeunes professionnels recrutés en dehors des frontières du Samoa, les clauses suivantes s'appliquent :

Début et fin du contrat :

- Des billets d'avion en classe économique entre Apia et le domicile reconnu via l'itinéraire direct le plus économique ;
- Un logement raisonnable si nécessaire lors du transit ;
- Indemnité d'installation et de rapatriement ;

Indemnité d'installation : Un montant forfaitaire de 1 100 DTS (1 621 USD) à la prise de fonction et à l'arrivée à Apia.

Indemnité de rapatriement : Deux semaines de salaires après l'accomplissement du programme.

- Un excédent de bagages pouvant aller jusqu'à 20 kg pour chaque trajet

Hébergement provisoire et assistance : À leur arrivée à Apia, le candidat retenu peut disposer d'un hébergement provisoire dans un hôtel convenable ou dans tout autre logement meublé pour une durée de 6 jours ouvrés. Cela s'applique également à la fin du contrat. Le candidat retenu bénéficiera d'une assistance pour s'installer à Apia. Celle-ci inclut, par exemple, la recherche d'un logement convenable à louer. L'aide au logement ne sera pas versée durant cette période.

Pour l'ensemble des jeunes professionnels, les clauses suivantes s'appliquent :

Congé annuel : 15 jours ouvrés par an.

Congé maladie : 30 jours ouvrés par an.

Déplacements professionnels : Le PROE prend en charge les dépenses liées aux déplacements des jeunes professionnels selon les dispositions prévues pour le personnel devant quitter Apia pour

affaires.

Assurance-vie, en cas de décès accidentel et assurance-invalidité : Les jeunes professionnels sont couverts par la police d'assurance du PROE comprenant une assurance-vie, une assurance en cas de décès accidentel et une assurance-invalidité, valable 24 heures sur 24.

Frais médicaux : Les jeunes professionnels bénéficient d'une prise en charge des frais médicaux, dentaires et optiques raisonnables, selon les conditions générales du plan du PROE pour la prise en charge des frais médicaux internes.

Retraite : Un jeune professionnel expatrié et recruté à l'échelle internationale se voit octroyer une indemnité de retraite représentant 7 % du salaire de base. Pour les ressortissants de Samoa, le PROE verse 7 % du salaire de base au fonds de prévoyance national de Samoa.

Heures supplémentaires : Les jeunes professionnels peuvent demander des heures supplémentaires ou du temps libre au lieu d'heures supplémentaires pour les heures qu'ils sont tenus de travailler au-delà de leurs heures normales de travail. Une indemnité de repas et une aide au transport sont également disponibles sous réserve des modalités et conditions fixées par le statut.

Égalité des chances : Le PROE souscrit au principe de l'égalité des chances dans l'emploi et la profession. Les hommes et les femmes sont également éligibles pour occuper tout poste au sein du PROE.

Généralités : La nomination au poste se fera selon les conditions générales du règlement du personnel du PROE, dont un exemplaire sera remis au candidat retenu.

D. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

INDISPENSABLES : Les candidatures doivent inclure :

1. Formulaire de candidature dûment complété téléchargeable dans la rubrique « Carrières » de notre site Web (***vous devez remplir intégralement tous les domaines demandés dans le formulaire plutôt que de nous renvoyer à votre CV***)
2. un CV détaillé.

Les dossiers de candidature qui ne contiennent pas le formulaire de candidature du PROE dûment rempli ni tous les documents requis ci-dessus ne seront pas pris en considération.

ENVOI DES CANDIDATURES :

- a) **PAR COURRIEL (OPTION PRÉFÉRÉE)** : L'objet de l'e-mail devra clairement spécifier « **Candidature pour un poste de jeune professionnel : Coordinateur pour la Conférence du Pacifique insulaire sur la nature** » Il doit être envoyé à l'adresse recruitment@sprep.org Ou
- b) **PAR LA POSTE OU PAR FAX** : La candidature doit être adressée et envoyée à : Le Directeur général, PROE, P.O. Box 240, Apia ou par fax au numéro (685)20231 avec la mention suivante mise en évidence : « **Candidature pour le poste de de jeune professionnel : Coordinateur pour la Conférence du Pacifique insulaire sur la nature** »

Pour obtenir davantage d'informations sur le PROE et ses travaux dans la région, consultez le site internet du PROE www.sprep.org

Pour toute autre question, veuillez contacter Jolynn Managreve-Fepuleai par téléphone, au (685) 21 929 ext 325, ou par courriel : jolynnf@sprep.org

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : Vendredi 12 avril 2019 : Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Le PROE souscrit au principe de l'égalité des chances dans l'emploi